

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION EN FORMATION AIDE SOIGNANT(E)

CANDIDAT DE DROIT COMMUN

A COMPLÉTER EN LETTRES MAJUSCULES

PHOTO

D'IDENTITÉ

RECENTE

Nom (*de jeune fille pour les femmes mariées*) _____

Nom d'épouse _____

Prénoms _____

Profession du conjoint _____ Nombre d'enfants _____

Date de naissance _____ Lieu de naissance _____

Nationalité _____

Téléphone _____ Portable _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Email _____ @ _____

N° de sécurité sociale _____

TITRES D'INSCRIPTION : COCHER LA OU LES CASE(S) CORRESPONDANTE(S)

<input type="checkbox"/> Diplôme Post-BAC (préciser) _____ Année _____ <input type="checkbox"/> Baccalauréat – Série _____ Année _____ <input type="checkbox"/> Equivalence Baccalauréat Année _____ <input type="checkbox"/> Titulaire BEP ASSP ou SAPAT Année _____ <input type="checkbox"/> Candidats Terminale Série _____	<input type="checkbox"/> Brevet des collèges <input type="checkbox"/> Autre diplôme (préciser) _____ Année _____ <input type="checkbox"/> Aucun diplôme
PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ENVISAGÉE <input type="checkbox"/> Congé individuel de formation <input type="checkbox"/> Bourse Région <input type="checkbox"/> Pôle emploi <input type="checkbox"/> Autre _____	PRÉPARATION AU CONCOURS : Année _____ Lieu _____

Autorisez-vous le lycée Valentine Labbé à publier vos résultats sur le site internet <http://fsi-ifas-valentine-labbe.fr> :

OUI NON

A _____ le _____

SIGNATURE DU CANDIDAT

TOUT DOSSIER INCOMPLÉT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

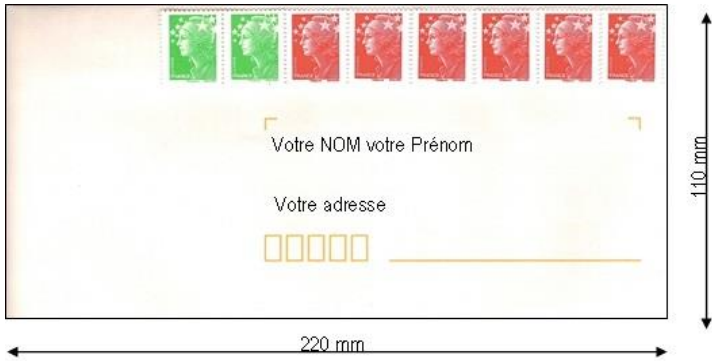

CONDITIONS D'INSCRIPTION CONCOURS D'ENTREE AIDE-SOIGNANT (E) CANDIDAT DE DROIT COMMUN

- Avoir 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation ; aucune dispense d'âge n'est accordée et il n'est pas prévu d'âge limite supérieur.
- Acquitter un chèque de 90 €** couvrant les frais de gestion de concours non remboursable libellé à l'ordre de : l' **AESCFIVL** (l'Association d'Entraide Sociale et Culturelle de la Formation Infirmière du Lycée Valentine Labbé).
Inscrire le nom du candidat au verso
- Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité.
- Peuvent se présenter à l'épreuve d'admission (épreuve orale) :
 - Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite d'admissibilité.
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV : Bac – Bac Pro ou Technologique – Brevet Professionnel – Brevet de Technicien – Moniteur Educateur (CAFME).
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V : les personnes titulaires du BEP ASSP ou SAPAT durant l'année scolaire 2016-2017
 - Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étrangers leurs permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays ou il a été obtenu.

PORTES OUVERTES
Samedi 27 janvier 2018
De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30

CANDIDAT DE DROIT COMMUN

CONSTITUTION DU DOSSIER (Imprimé à joindre au dossier d'inscription)

		Candidat A cocher	Réservé A l'IFSI
1	Une photo d'identité au format normalisé 3,5 x 4,4 cm à coller sur la page de garde du dossier (obligatoire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Une lettre de motivation « manuscrite »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Un curriculum vitae	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité en cours validité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<p>Une photocopie de vos diplômes ou des titres admis en dispense. Si vous êtes scolarisé(e) durant cette année scolaire, un certificat de scolarité. Si vous possédez un diplôme d'un pays étranger, une attestation de reconnaissance de niveau d'études.</p> <p>L'organisme qui délivre les attestations est le suivant : CIEP (Centre d'information sur la reconnaissance des diplômes) ENIC-NARIC France - 1 avenue Léon Journault - 92318 SEVRES Cedex Tél : 01 45 07 63 21 - Fax : 01 45 07 63 02 Site internet : http://www.ciep.fr/enic-naric/ - Mail : enic-naric@ciep.fr</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<p>Un chèque de 90 € couvrant les frais de gestion de concours libellé à l'ordre de l' AESCFIVL (l'Association d'Entraide Sociale et Culturelle de la Formation Infirmière du Lycée Valentine LABBÉ). <u>Indiquer le nom du candidat au verso.</u> <u>Ni espèces, ni mandats ne seront acceptés</u></p> <p>Aucun remboursement n'aura lieu en cas d'annulation</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<p>Quatre enveloppes autocollantes (format 22 cm sur 11 cm), affranchies au minimum 5,50 € et libellées à votre adresse.</p>  <p>The diagram shows a rectangular envelope with a width of 220 mm and a height of 110 mm. At the top left, there are four postage stamps: two green and two red. Below the stamps, there are fields for 'Votre NOM votre Prénom', 'Votre adresse', and a postal code field with four empty boxes followed by a line. A double-headed arrow at the bottom indicates the width is 220 mm, and a vertical double-headed arrow on the right indicates the height is 110 mm.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<p>Quatre Recommandés avec Avis de Réception (à retirer à la Poste) à compléter :</p>  <p>The image shows a yellow envelope with a barcode and various fields. The 'Destinataire' field is empty. The 'Expéditeur' field contains: 'IFSI VALENTINE LABBE', '41 rue Paul Doumer BP226', '59563 LA MADELEINE Cedex'. The envelope is marked 'RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION' and 'LETRE PRIORITAIRE'. There are instructions: 'PRELÈVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT' and 'A CONSERVER PAR LE CLIENT'. A note at the bottom says 'Utiliser uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement'.</p> <p>Destinataire : votre NOM, Prénom, Adresse</p> <p>Expéditeur : Concours I.F.A.S. Valentine Labbé 41, rue Paul Doumer BP226 59563 LA MADELEINE Cedex</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN CONSIDERATION ET LES
PIECES NE VOUS SERONT PAS RETOURNEES**

CALENDRIER PREVISIONNEL

A partir du 6 novembre 2017

INSCRIPTION **OBLIGATOIRE EN LIGNE SUR LE SITE : <http://pre-inscription.fr>**

**Téléchargement du dossier sur le site ou retrait du dossier possibles au secrétariat de l'IFSI
les lundi - mardi - jeudi - vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Le 6 février 2018 avant minuit (le cachet de la poste faisant foi)

RETOUR DES DOSSIERS UNIQUEMENT PAR COURRIER A L'ADRESSE :

LYCEE VALENTINE LABBE

CONCOURS IFAS - COMMUN

41 RUE PAUL DOUMER – BP 20226 - 59563 LA MADELEINE CEDEX

14 Mars 2018	<p><u>EPREUVE D'ADMISSIBILITE</u></p> <p>Epreuve écrite anonyme, d'une durée de 2 heures, notée sur 20 points. Elle se compose en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un texte de culture générale• Une série de dix questions à réponses courtes (notions élémentaires de biologie humaine, opérations numériques de base, exercices mathématiques de conversion)	<p>Une convocation individuelle à l'épreuve d'admissibilité sera adressée par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception.</p> <p><u>Si vous n'avez pas reçu cette convocation 15 jours avant l'épreuve, veuillez prendre contact par téléphone au : 03.20.63.02.67</u></p>
28 mars 2018	<p><u>RESULTATS ADMISSIBILITE</u></p> <p><i>Aucun résultat ne sera donné par téléphone</i></p>	<p>Affichage à 10 h 00 à l'IFSI ou en consultation sur le site</p>
Du 5 mars au 18 mai 2018	<p><u>EPREUVE D'ADMISSION</u></p> <p>L'épreuve orale d'admission est notée sur 20 points se divise en deux parties et consiste en un entretien de 20 minutes avec deux membres du jury après une préparation de 10 minutes.</p>	<p>Les candidats déclarés admissibles sont convoqués par courrier recommandé avec accusé de réception après affichage des résultats. Les candidats dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité sont convoqués par courrier recommandé.</p>
23 mai 2018	<p><u>RESULTATS ADMISSION</u></p> <p><i>Aucun résultat ne sera donné par téléphone</i></p> <p>Pour pouvoir être admis dans un institut de formation aide-soignant, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10/20 à l'entretien.</p>	<p>Affichage à 10 h 00 à l'IFSI ou en consultation sur le site</p> <ul style="list-style-type: none">• 48 candidats sont reçus sur liste principale.• Les candidats des listes complémentaires pourront être admis sur les listes principales en fonction des désistements
A partir du 23 mai au 5 juin 2018	<p>Tout candidat admis qui n'a pas donné son accord pour le 5 juin dernier délai, est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est remise au choix lors du forum d'affectation.</p>	<p>Tous les candidats sont personnellement informés de leur réussite ou non, par un courrier envoyé en lettre recommandée avec accusé de réception</p>

LES DEROGATIONS

Les résultats des épreuves de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elles ont été organisées. Une dérogation pour un report d'admission à la rentrée de l'année suivante est accordée de droit en cas de :

- Congé de maternité
- Rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale
- Rejet d'une demande de congé formation
- Rejet d'une demande de mise en disponibilité
- Congé d'adoption ou pour garde d'un enfant de moins de 4 ans

Note d'information préalable à l'inscription

Si vous êtes

- Candidat titulaire d'un baccalauréat professionnel « accompagnement, soins, services à la personne » et « services aux personnes et aux territoires »
- Candidat en classe de terminale ASSP ou SAPAT, sous réserve d'avoir validé le BEP ASSP ou SAPAT durant l'année scolaire précédente

Conformément à l'arrêté du 21 mai 2014 relatif à la formation du diplôme d'Etat d'Aide- Soignant :

Vous pouvez choisir entre :

La modalité de sélection spécifique aux candidats titulaires du baccalauréat professionnel ASSP et SAPAT :

Sélection sur dossier et entretien à partir du dossier

Formation : cursus partiel en bénéficiant des dispenses prévues à l'article 1 des arrêtés du 21 mai 2014 :

- A2SP : vous devez suivre les modules de formation 2, 3, et 5 et effectuer 12 semaines de stage.
- SAPAT : vous devez suivre les modules 2, 3, 5 et 6 et effectuer 14 semaines de stage.

OU

La modalité de sélection prévue à l'article 5 de l'arrêté du 22 octobre 2005 :

Sélection sur épreuve orale d'admission

Formation : cursus intégral de la formation en ne bénéficiant pas des dispenses prévues à l'article 1 des arrêtés du 21 mai 2014, par conséquent vous devez suivre et valider l'ensemble de la formation des 8 modules.

Pour l'IFAS Valentine Labbé 12 places sur 60 sont offertes aux candidats concernés. (Retrait d'un dossier de **couleur blanche**)

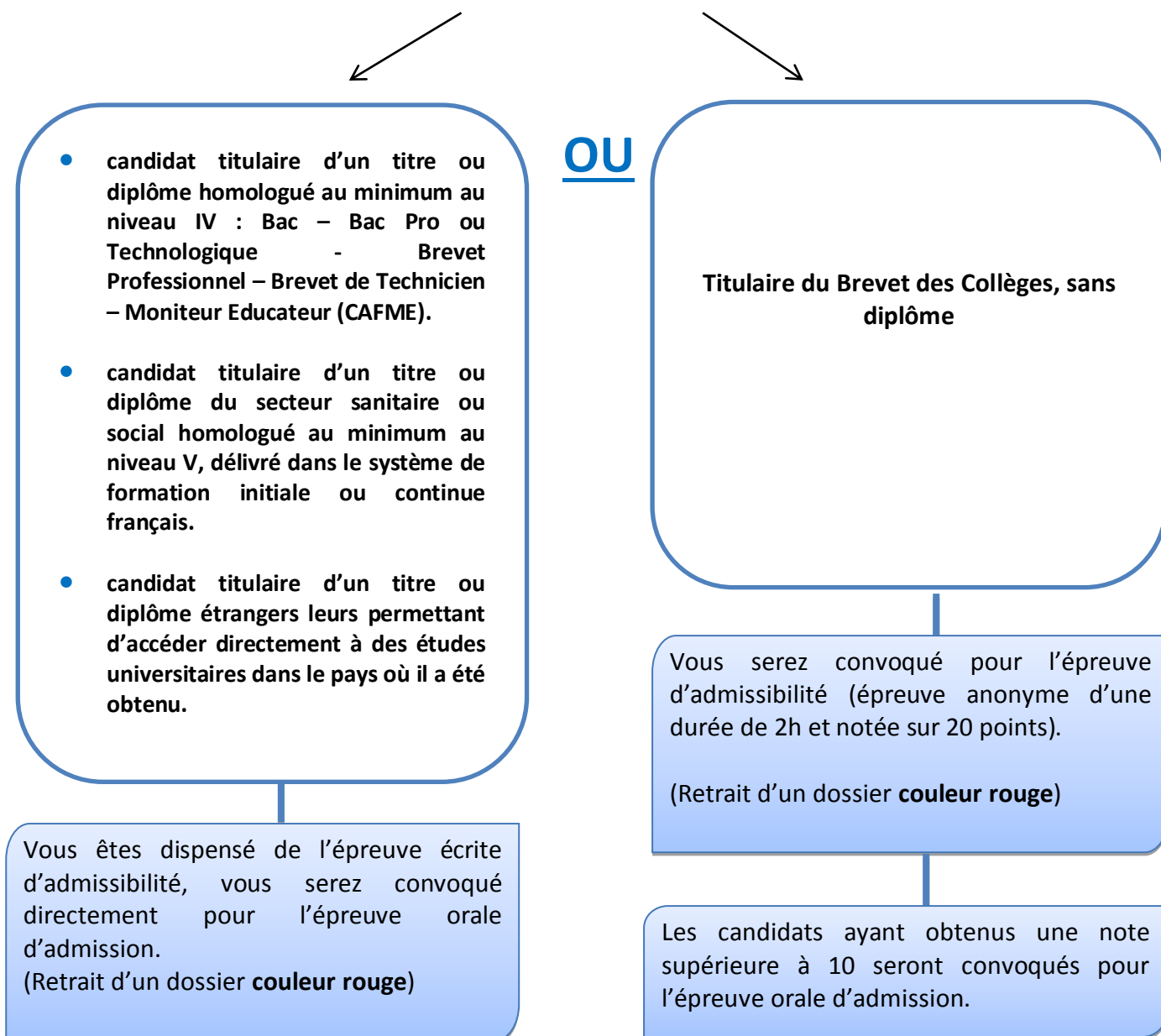
Classement dans la liste des candidats de droit commun. 48 places proposées. (Retrait d'un dossier de **couleur rouge**)

ATTENTION

Ce choix est définitif et sera confirmé à l'aide d'un formulaire spécifique contenu dans le dossier d'inscription.

SINON

Vous êtes de fait **candidat de droit commun** (48 places)



ATTENTION

Ce choix est définitif et sera confirmé à l'aide d'un formulaire spécifique contenu dans le dossier d'inscription



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



IFAS Valentine Labbé

41 RUE PAUL DOUMER - BP 20226
59563 LA MADELEINE CEDEX



☎ 03-20-63-02-67 📠 03-20-63-89-96 ✉ ifas-vlt@ac-lille.fr

Conformément à l'arrêté du 21 mai 2014 modifiant les arrêtés du 22 octobre 2005 relatif à la formation conduisant au DEAS, les titulaires des Baccalauréats Professionnels ASSP et SAPAT, les élèves en terminale en ASSP et SAPAT (sous réserve d'obtention du baccalauréat) peuvent choisir leur voie d'accès au concours aide-soignant : concours de droit commun ou sélection spécifique.

Pour l'IFAS Valentine Labbé, la sélection offre 48 places pour les candidats de droit commun.

DIPLOME OBTENU (cocher) :

- Baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins, services à la personne »
- Baccalauréat professionnel « Services aux personnes et aux territoires »

Je soussigné(e), _____, certifie avoir pris connaissance que je dois suivre l'ensemble de la formation et l'évaluation des 8 modules, conformément à la réglementation en vigueur (cursus intégral).

La Madeleine, le _____
Signature